

Expert(e) automobile

On fait appel à l'expert auto dès qu'un véhicule est accidenté. Assureurs, particuliers, sociétés... tous lui demandent d'analyser les circonstances du sinistre et de dresser le bilan des dommages survenus.

- **Métiers associés :** Inspecteur(trice) des douanes spécialiste en maintenance automobile, technicien(ne) expert(e)
- **Domaines professionnels :** Automobile
- **Centres d'intérêt :** aider, conseiller, informer, communiquer, me déplacer souvent

Métier accessible après un bac STI-GE
(Sciences et Technologies Industrielles spécialité Génie Electronique)
Métier accessible après un bac S-SI
(Scientifique option Sciences de l'Ingénieur)

Nature du travail

Le chiffrage des travaux

L'expert automobile est un spécialiste des automobiles (et des motos). Ses compétences techniques lui permettent d'évaluer l'état général du véhicule accidenté et d'analyser les causes du sinistre : anomalie de fonctionnement, malfaçon, responsabilité du conducteur... Par la suite, il définit avec le garagiste une procédure de remise en état, et établit le chiffrage des travaux de réparation à effectuer.

Un rôle d'arbitre

Il assure le suivi des réparations, contrôle leur qualité, vérifie les éléments de la facturation. En cas de conflit, l'expert automobile est l'arbitre des parties concernées : assureur, particulier, garagiste... Il peut être amené à faire appel à un autre expert. Dans certains cas, il est désigné par un tribunal pour estimer le montant du préjudice subi.

De bon conseil

Pour diversifier son activité, l'expert peut jouer un rôle de conseil auprès des clients lors de la vente ou de l'achat de véhicules d'occasion, ou intervenir dans le cadre du contrôle technique afin de vérifier l'état de marche des véhicules et leur conformité aux normes de sécurité.

Conditions de travail

Sur le terrain

Les déplacements sont fréquents dans la profession. Pour mener à bien l'expertise, le professionnel doit aller inspecter le véhicule accidenté, où qu'il se trouve. Il se rend chez les garagistes, dans les centres d'expertise, voire au domicile des clients. Ses horaires sont chargés et irréguliers, surtout s'il est installé à son compte.

Du travail administratif

Mieux vaut ne pas être rebuté par les tâches administratives : l'expert auto rédige de nombreux courriers, met à jour fichiers et bases de données documentaires, établit des rapports détaillés dûment argumentés. Certaines analyses doivent également être transmises de vive voix... Encore un exercice à maîtriser.

Un métier de contact

Si la rédaction du rapport se déroule dans la solitude d'un bureau, l'expertise elle-même demande de multiplier les contacts (garagistes, clients...), et de collaborer avec d'autres professionnels (assureurs, contrôleurs techniques...).

Vie professionnelle

Diversification des activités

On compte environ 2 500 experts en France. Mais le nombre d'expertises décroît grâce à l'évolution de la sécurité des véhicules et du comportement des conducteurs. Pour assurer leurs revenus, les experts diversifient donc leurs activités, par exemple en s'orientant vers le conseil pour l'achat de véhicules d'occasion.

Salarié ou à son compte

L'expert automobile peut ouvrir son propre cabinet ou travailler pour un autre expert libéral. Il peut être salarié d'une compagnie d'assurances, d'une société, d'un groupement d'experts ou de l'administration.

Rémunération

Salaire débutant

Environ 2500 euros brut/mois.

Compétences

Toujours à niveau

L'expert auto connaît les voitures et les motos de A à Z. C'est un technicien pointilleux, qui maîtrise sur le bout des doigts la mécanique, la carrosserie et l'électricité automobile. Pour rester au niveau, il se tient constamment au courant des dernières innovations technologiques en conception automobile (mécanique, électronique embarquée, nouveaux matériaux...).

De larges connaissances

Précis dans son diagnostic, ce professionnel a aussi des connaissances en droit, en économie et en assurances. Par ailleurs, parler une ou plusieurs langues étrangères peut lui être très utile. Ses capacités d'organisation et son esprit méthodique l'aident à dresser un bilan de l'état du véhicule. Il fait preuve d'intégrité, de rigueur et d'objectivité, et doit pouvoir résister à toute influence ou pression extérieure. Il possède enfin des talents de négociateur et un grand sens du contact humain.

Diplôme d'État exigé

L'exercice du métier exige l'obtention préalable du diplôme d'État d'expert en automobile (homologué au niveau III : bac + 2). La formation qui conduit au diplôme d'État s'étale sur deux années. Elle est accessible aux candidats titulaires d'un bac, bac pro ou équivalent, pouvant justifier de trois années de pratique professionnelle dans la réparation automobile. **Les titulaires de certains BTS/DUT industriels ou diplômes d'ingénieurs du secteur peuvent être dispensés de certains enseignements généraux et technologiques et ne doivent justifier que d'un an d'expérience professionnelle dans la réparation automobile.**

Après réussite aux épreuves générales et technologiques, le candidat effectue deux ans de stage rémunéré dans un cabinet d'expertise en automobile et se présente aux épreuves de professionnelles.

Des formations menant au métier :

- Diplôme d'expert en automobile

Concours d'accès au métier :

- Inspecteur des douanes et droits indirects

Expert(e) automobile

STI-GE

S-SI